

---

# PETIT LEXIQUE DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

**Accord** : ensemble de notes (au minimum trois) jouées simultanément et formant un tout d'un point de vue **harmonique**. Différent d'un **cluster**.

**Acousmatique** : ensemble des musiques dont les sons proviennent de sources enregistrées et/ou produits électroniquement pour être fixés sur des supports (bande magnétique, CD, piste...) et diffusés à travers un ensemble de haut-parleurs, appelé acousmonium. Aucun instrument n'est utilisé, on ne voit pas l'objet qui a produit le son. L'objectif est de développer la perception mentale des sons. Ces sons sont de toutes natures (sons musicaux, sons naturels, sons du quotidien, électroniques...). Ils sont ensuite transformés en une **composition** musicale après avoir été manipulés et organisés par un montage et un mixage. Synonyme d'**électroacoustique** et distinct de **mixte**, qui associe sons fixés et sons produits par des instruments.

**Atonalité** : pour comprendre l'atonalité, voir d'abord la définition de la **tonalité**. L'atonalité, sans lui être opposée, est apparue au début du XX<sup>ème</sup> siècle pour affranchir les **compositeurs** des règles de la tonalité, en concevant une gamme sans note dominante mais composée des 12 demi-tons (la gamme chromatique). Voir **Dodécaphonisme** et **Sérialisme**.

**Ballet** : genre dramatique dont l'action est figurée par du mime ou de la danse.

**Création** : toute œuvre artistique (musicale, théâtrale,...) inédite interprétée pour la première fois en public.

**Catalogue** : ensemble des pièces d'un **compositeur**.

**Chœur** : **formation** musicale exclusivement vocale.

**Chromatisme** : procédé musical évoluant par demi-tons (par exemple, l'ensemble des touches noires et blanches du piano). Le **dodé-**

**caphonisme** exploite une **gamme** chromatique, constituée des 12 demi-tons. Le chromatisme s'oppose au **diatonisme**.

**Cluster** : effet sonore produit par un ensemble de notes jouées simultanément de manière unilatérale ou en grappe, en frappant le clavier d'un piano, soit avec tout l'avant-bras, soit le poing, soit la main déployée, soit le coude, soit une batte en bois. Différent d'un **accord** classé.

**Comma** : micro-intervalle plus petit que le **quart de ton** et unité de mesure des **micro-intervalles** : 5 commas pour le demi-ton chromatique, 4 commas pour le demi-ton diatonique, 9 commas pour un ton entier, d'où 53 commas pour la gamme.

**Compositeur** : musicien inventant la musique et la fixant, dans le but d'une réinterprétation identique de la pièce, par l'écriture d'une partition ou l'utilisation d'un logiciel de montage sonore. Le compositeur peut aussi être un **interprète**.

**Composition** : ensemble des techniques d'invention musicale. La composition peut donner lieu à une forme écrite (**partition**) ou numérique (on parle aussi de musique assistée par ordinateur ou MAO).

**Concret / Concrète** : au sens strict, musique de sons pré-existants, enregistrée par le biais de microphones. Les sons utilisés sont issus de diverses sources sonores, musicales ou non. Le terme concret a été choisi parce que les sons partent d'éléments concrets. Ces sons sont ensuite travaillés en studio (**modulés**, transformés et agencés) avant d'être fixés sur une bande magnétique, qui est le support initial de cette musique. La musique concrète est l'un des courants des musiques **acousmatiques**.

**Diatonisme** : procédé musical évoluant par tons (par exemple, l'ensemble des touches blanches du piano). Les **gammes** majeure et

---

---

mineure sont des gammes diatoniques. Le diatonisme s'oppose au chromatisme.

**Direction** : désigne le chef d'orchestre ou le chef de chœur et, plus généralement, le fait de diriger une interprétation musicale.

**Distribution** : ensemble des **interprètes** d'une pièce.

**Dodécaphonisme (ou musique à 12 tons)** : Technique de composition musicale, développée par Arnold Schoenberg, qui consiste en une construction musicale sur une série de 12 demi-tons, (contrairement à la **musique tonale** qui utilise une gamme de 8 tons). Le dodécaphonisme donne une importance comparable aux 12 notes et sort des règles d'enchaînement de notes et d'accords du système tonal. La notion de **série** fait son apparition. La série dodécaphonique est conçue comme une succession pour faire entendre chacun des douze sons sans qu'aucun ne soit répété dans la série.

**Électroacoustique** : courant musical qui associe le traitement de sons **concrets** et de sons **électroniques**.

**Électronique** : musique utilisant tout matériel électrique ou électronique, qu'il s'agisse d'instruments (Thérémine, Ondes Martenot, guitare électrique...), de synthétiseurs ou d'ordinateurs. Le terme désigne également un courant musical qui s'est développé en Allemagne dans les années 1950. Le fondateur du Studio WDR de Cologne, Herbert Eimert, définit ainsi ce courant :

« Contrairement à la musique concrète, qui se sert d'enregistrements réalisés à l'aide de microphones, la musique électronique fait exclusivement usage de sons d'origine électronique. Le son est produit par un générateur de sons et gravé sur une bande magnétique. C'est alors seulement que commence son élaboration par des manipulations de bande compliquées et différenciées. »

**Ensemble** : **formation** musicale à géométrie variable d'une vingtaine d'interprètes maximum, réunissant plusieurs familles d'instruments et/ou des chanteurs. Différent d'un orchestre et d'un orchestre de chambre. Le développement de la musique contem-

poraine doit beaucoup aux ensembles qui ont été les principaux destinataires de ses premières œuvres.

**Formation** : structure d'interprétation musicale, associant plusieurs **interprètes** (musiciens et/ou chanteur), par exemple un **ensemble** ou un **orchestre**, et ce quelles que soient sa dimension et sa configuration.

**Forme (musicale)** : catégorie d'œuvres réunissant plusieurs caractéristiques d'écriture communes. Par exemple la symphonie, le concerto, le prélude, etc. Différent de **genre**.

**Fréquence** : identité physique d'une note, correspondant à sa hauteur et définie par le nombre de vibrations par seconde calculé en hertz.

**Gamme** : suite de notes montantes ou descendantes dans un ordre établi. Exemple : les gammes majeure et mineure, composées chacune de sept notes.

**Genre (musical)** : ensemble de **formes** musicales aux caractéristiques communes et destinées à la même fin. Par exemple : la musique instrumentale, la musique vocale, la musique sacrée, la musique de chambre. On peut également parler de « style » musical.

**Harmonie** : ensemble des règles définissant l'emploi des notes et leur combinaison sous forme d'accords, principalement dans le **système tonal**.

**Interprète** : musicien chanteur ou instrumentiste dont l'activité principale consiste à jouer (interpréter) une œuvre musicale. L'interprète peut aussi être **compositeur**.

**Intervalle** : écart entre la hauteur de deux notes.

**Instrument préparé** : modification du son d'un instrument par l'adjonction d'objets hétéroclites (gomme, règle, cuillère à café, etc.). L'exemple le plus connu est celui du piano. Cette modification lui donne un caractère de percussion feutrée ou métallique (type Cymbalum). Ce procédé a été inventé par John Cage, en 1938, pour une chorégraphie dans laquelle manquent des instruments de musique, faute de moyens financiers.

---

---

**Instrumentarium** : ensemble des instruments de musique utilisés pour une œuvre. Voir **Nomenclature** et **Distribution**.

**Instrumentiste** : tout musicien pratiquant un instrument (à distinguer du chanteur). Des pièces interprétées uniquement par des instrumentistes sont logiquement qualifiées d'« instrumentale ».

**Lutherie** : ensemble des techniques artisanales ou industrielles destinées à la fabrication d'instruments de musique.

**Mélodie** : **forme** musicale spécifiquement française chantée sur un texte poétique. En Allemagne, on parle de lied.

**Micro-intervalle** : tout **intervalle** inférieur à un demi-ton (par exemple, le **quart de ton**). La musique occidentale, jusqu'au **post-modernisme**, a fait du demi-ton son apanage et a peu utilisé d'intervalles plus petits. Mais l'utilisation des tiers de ton est banale dans les musiques traditionnelles arabes et orientales.

**Microtonalité** : courant musical qui utilise les micro-intervalles (intervalles plus petit que le demi-ton) de façon occasionnelle ou systématique.

**MIDI** : norme **électroacoustique** qui décrit numériquement les événements musicaux et permet à l'ensemble des équipements électroniques connectés de communiquer entre eux.

**Minimalisme** : courant musical initié par l'Américain La Monte Young et popularisé par Terry Riley, Philip Glass et Steve Reich ; il se caractérise par une grande simplification de l'écriture, la répétition de brèves cellules rythmiques, peu à peu légèrement altérées, ce qui crée un effet hypnotique où la perception du temps disparaît.

**Mixte** : musique qui associe une partie **électroacoustique** et une partie instrumentale et/ou vocale jouées en live par un ou des **interprètes**. Jusque dans les années 1980, la partie électroacoustique était fixée sur bande et diffusée pendant l'interprétation du musicien et/ou du chanteur. À partir des années 1980, les développements technologiques ont permis d'enregistrer et de modifier en temps réel les sons produits par l'interprète.

**Modalité / Modal** : système de composition **tonal**, basé sur le **chromatisme** et la **modulation**, dans lequel tous les **accords** sont égaux. Les musiques médiévales et orientales sont majoritairement modales. Après avoir été éclipsée en Occident par le système tonal, la modalité a été très largement réhabilitée à partir du XX<sup>ème</sup> siècle, notamment dans le jazz et la musique contemporaine.

**Mode** : organisation des hauteurs autour d'une note (la tonique). Chaque mode a un son propre, caractérisé par sa tonique et les **intervalles** qui la sépare des autres notes. Il existe autant de modes que de traditions musicales.

**Mode(s) de jeu** : technique d'interprétation musicale propre à chaque instrument, qui peut modifier l'exécution d'une **pièce** en fonction (ou pas) des indications données par le **compositeur** sur la **partition** : par exemple, la manière de déplacer son archet sur les cordes, la façon de souffler dans un instrument ou d'exercer une pression sur une percussion.

**Modulation** : passage d'une **tonalité** (d'un ton ou d'une **gamme**) à une autre, sans interruption du discours musical. Il faut au moins deux **accords** de la nouvelle tonalité au sein d'une **pièce** pour parler de modulation.

**Musicologie** : discipline dédiée à l'étude de la musique.

**Musiques aléatoires** : le concept d'aléatoire se développe dans la musique à partir de 1950. Il caractérise une œuvre musicale comportant une part de hasard, d'indétermination ou d'imprévisibilité. L'écriture même de l'œuvre rend possible une multiplicité d'interventions personnelles. Tout en suivant une structure fixe, l'**interprète** peut emprunter différents chemins, comme une insertion relativement libre dans le monde imaginé par le **compositeur**.

**Multiphonique** : technique propre aux instruments à vent (mais pas exclusive), destinée à créer une combinaison simultanée de plusieurs sons sans volonté de créer un **accord**. Le didgeridoo est un instrument dont l'utilisation traditionnelle repose essentiellement sur cette technique.

---

---

**Nomenclature** : ensemble des instruments utilisés dans une **pièce**. La nomenclature d'une pièce classe généralement les instruments selon l'ordre des familles de l'orchestre : chanteurs, instruments à vent (bois, cuivres), piano, percussions, instruments à cordes, direction. Attention : la nomenclature ne varie jamais, alors que la **distribution** peut changer !

**Œuvre** : production artistique ou ensemble de la production d'un artiste, éventuellement associée à un instrument en particulier (l'œuvre de Bach pour violoncelle, par exemple).

**Opéra** : œuvre musicale et théâtrale destinée à être interprétée par un orchestre et des chanteurs, basé sur un livret mettant en scène une histoire et des personnages ; les rôles sont chantés. Par extension, désigne le lieu où sont joués les opéras.

**Organologie** : discipline dédiée à l'étude des instruments de musique.

**Orchestre** : **formation** musicale réunissant des musiciens instrumentistes, généralement dirigé par un chef d'orchestre ou un musicien. On parle d'orchestre à partir d'une trentaine de musiciens mais l'effectif peut atteindre jusqu'à une centaines d'**interprètes**.

**Ouverture** : composition instrumentale jouée au début d'un concert, d'un opéra, d'une cantate ou d'un oratorio, de la longueur d'un court prélude ou d'un mouvement à part entière ; désigne aussi une pièce autonome d'envergure symphonique.

**Partition** : support de notation musicale composé de plusieurs portées (5 lignes horizontales et 4 interlignes sur lesquelles sont disposées les notes). Le **compositeur** y transcrit graphiquement ses idées musicales pour un ou plusieurs instruments en précisant les informations essentielles à l'interprétation des sons : la hauteur, la durée, l'intensité et le timbre.

La partition finale peut être divisée en plusieurs parties :

La **partition complète** (ou *full score* en anglais) comprenant l'ensemble des mesures et des instruments ; cette partition complète, utilisée

par le chef d'orchestre pour sa **direction**, est dans ce cas désignée comme le « conducteur ». La **partie séparée**, ne comprenant que la partition d'un instrument (ou d'une section) ;

La **réduction**, partition adaptée à un effectif plus petit ; La **transcription**, partition adaptée pour un ou plusieurs autres instruments que ceux d'origine.

**Pièce** : désignation d'œuvre en musique savante ou écrite (équivalent du « morceau » en musique actuelle).

**Poème symphonique** : **genre** musical destiné à un orchestre symphonique sur un sujet donné (littéraire, philosophique, visuel, etc.).

**Polyphonie** : combinaison de plusieurs « voix » ou parties musicales, chantées ou jouées simultanément. Désigne par extension le système de **composition** qui a dominé la musique occidentale durant tout le Moyen Age.

**Post-modernisme** : courant touchant l'ensemble des disciplines artistiques qui apparaît dans les années 1980 et qui se pose en réaction à une certaine esthétique contemporaine, perçue comme élitiste et trop éloignée de la culture populaire. En musique, cela se traduit par un retour à la **tonalité**, à la mélodie ainsi qu'à une structure rythmique régulière.

**Prélude** : **pièce** instrumentale sans forme particulière destinée parfois à introduire une autre pièce.

**Pupitre** : présentoir permettant de disposer une **partition** ; désigne aussi un groupe de musiciens interprétant la même **partie** dans un orchestre ou un chœur. Par exemple, les cordes.

**Quatuor** : **formation** musicale réunissant quatre musiciens, jouant généralement des instruments à cordes, sans **direction** ; désigne aussi l'œuvre musicale pour quatuor.

**Quart de ton** : **micro-intervalle** deux fois plus petit que le demi ton, lui-même largement utilisé dans la musique romantique. Jusqu'aux années 1930, le quart de ton est considéré comme le plus petit **intervalle** audible et praticable sur un instrument de musique. Des instruments spéciaux ont donc été créés pour le générer.

---

---

**Quintette (à vent)** : **formation** musicale réunissant cinq musiciens jouant des instruments à vent, généralement une flûte, un hautbois, une clarinette, un cor et un basson.

**Répertoire** : ensemble des œuvres constituant un mouvement ou un courant musical.

**Sérialisme / Sériel** : Extension du langage **do-décaphonique** par une généralisation de la série des 12 sons à tous les autres paramètres de la musique (pas seulement les hauteurs, mais aussi les durées, les temps, les valeurs, l'intensité, etc.). Appelé aussi « sérialisme intégral » ou « sérialisme généralisé ». Ce système, par essence d'une grande liberté, a généré une impasse lorsqu'il a été étendu à la totalité de toute œuvre musicale. Mais les **compositeurs** s'en sont dégagés en reprenant leur autonomie. Le sérialisme est souvent assimilé à la musique contemporaine, à tort car son existence en tant que style n'a duré que quelques années (environ 5 ans, dits « pointillistes », entre 1948-50 et 1953-55) pour évoluer vers le post-sérialisme (c'est à dire l'usage du sérialisme dans le cadre d'autres styles, puis de manière de plus en plus édulcorée). Le sérialisme n'est cependant pas mort, il est simplement intégré, mêlé à d'autres styles, par les compositeurs d'aujourd'hui.

**Scordatura** : désaccordage ou accordage inhabituel d'une ou plusieurs cordes d'un instrument pour en modifier la **tessiture**, faciliter la résolution de certains problèmes techniques ou changer la couleur.

**Soliste** : **interprète** exerçant une **partie** musicale dans un **ensemble** ou de manière isolée.

**Sonate** : **composition** instrumentale de musique classique comprenant plusieurs mouvements (contrairement à la cantate, chantée). À distinguer de la **forme** sonate (exposition, développement, réexposition).

**Spatialisation** : mise en espace de la musique par une disposition des musiciens de l'orchestre (ou de groupes de musiciens), différente des standards du XIX<sup>ème</sup> siècle. Dans le domaine des musiques **acousmatiques**, la spatialisation du son est permise pour une diffusion alternée entre différents haut-parleurs répartis dans l'espace de façon bien définie par le **compositeur**.

**Spectralisme / Spectral** : le terme « spectral » a été créé par le compositeur Hugues Dufourt en 1979 pour désigner la musique de **compositeurs** se revendiquant comme anti-**sériels**. Ce courant musical s'est focalisé sur l'exploration des fréquences de chaque son. Le son en tant que tel devient l'élément principal de la musique. À l'écoute, la musique spectrale se caractérise par de longues nappes sonores évoluant très progressivement. Cette approche se développe pendant une dizaine d'années. Les co-fondateurs français s'en sont ensuite détachés ou l'ont intégré dans d'autres styles de musiques. Pour éviter les confusions sur sa définition (spectre = fantôme), certains compositeurs lui préfèrent le terme de « musique fréquentielle » ou de « musique liminale ».

**Symphonie** : **composition** orchestrale, constituée de mouvements liés ou séparés et mobilisant l'ensemble des effectifs d'un orchestre.

**Système (musical)** : ensemble des usages propres à une pratique musicale (par exemple les systèmes tonal, atonal, modal, acousmatique, sériel, etc.).

**Tessiture** : ensemble des notes pouvant être chantée par une voix humaine (de la plus grave à la plus aiguë). De manière plus générale (voix et instrument), on parlera d'**ambitus**.

**Transcription** : procédé d'écriture musicale consistant à adapter une **partition** initiale pour d'autres instruments que ceux d'origine (par exemple, une transcription pour piano d'une pièce pour orchestre).

**Temps lisse / Temps strié** : concepts inventés par le **compositeur** Pierre Boulez pour définir – de façon simplifiée : la pulsation (ou temps strié) et son absence (le temps lisse). Le temps lisse renvoie à un écoulement continu du son dans le temps, sans possibilité de comptage, ce qui donne une impression de permanence et de suspension. Au contraire, le temps strié est comptable, calculable, quantifiable, facilement mémorisable :

« Dans le temps lisse, on occupe le temps sans le compter ; dans le temps strié, on compte le temps pour l'occuper. »

---

---

**Tonalité** : La tonalité est un système musical qui a dominé la musique occidentale jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle et qui fixe des codes d'enchaînement des notes et des accords par tons, généralement dans une gamme de huit notes (ou gamme diatonique), centrée sur une note dominante. Ce système, privilégiant l'harmonie, est notamment caractérisé par le dualisme consonance – dissonance. L'**atonalité** s'est développée en réaction aux règles de la tonalité.

**Vocalité** : concept qui désigne les nombreuses utilisations de la voix en musique contemporaine. La voix est ainsi passée du chant (lyrique ou mélodique) à l'instrument, du cri jusqu'aux phonèmes ; même sur le plan du chant seul, des avancées ont été engagées par les compositeurs : la stridence (sans laideur), le parler, le rire, le cri, le souffle, les langues exotiques à tons ; la voix peut également être traitée : fragmentée, hachée, dissoute, artificielle, transformée par l'électronique ou l'informatique, spatialisée voire simulée par synthèse ; la technique de la voix a été aussi étendue (pizz nasal, effet de résonance, effet de masque, etc.).